



NON aux trottoirs poubelle ! OUI aux déchèteries !

Les plus anciens d'entre nous ont le souvenir de coins de nature souillés par les débris lorsque les déchèteries n'existaient pas.

Hier c'était inacceptable ; aujourd'hui en 2018 se débarrasser de ses déchets ou encombrants dans les bois, sur le trottoir ou au pied des colonnes de tri l'est encore moins.

D'autant plus que la Mairie organise le ramassage des encombrants ou de déchets verts pour ceux qui n'ont pas les moyens matériels de s'en débarrasser (personnes âgées, ou personnes ne disposant de voitures). Il suffit de s'inscrire en Mairie. Pour ne pas surcharger le service, nous demandons aux personnes qui peuvent le faire de l'assurer eux-mêmes. Toutes les mairies n'assurent pas ce service.

Rappelons aussi que certains bacs sont réservés uniquement aux déchets ménagers. Il suffit de faire quelques mètres pour trouver les colonnes de tri et en faire usage.

Trier, recycler, réduire, composter :

tous les renseignements sur www.covaldem11.fr



Depuis le 29 novembre 2017, **Cécile Bastié** est la nouvelle directrice et animatrice de l'accueil de loisirs pour les jeunes de 11-17 ans de Rustiques.

Tous les mercredis après-midi elle est présente dans la salle des jeunes. Chaque vacances scolaire elle propose, en accord avec Carcassonne Agglo des activités adaptées.

Vous pouvez entrer en contact avec elle :

- par mail : rustiques.ados@carcassonne-agglo-solidarite.fr
- par téléphone : 06.87.76.46.97

Bravo à nos jeunes !



Gaëlle Watrelot est championne de France junior par équipes au tir à la carabine avec le club de Carcassonne.

Une cérémonie aura lieu à la Maison du Parc de Rustiques le vendredi 16 mars à 18h pour honorer cette championne.

« Les Rustiquoises » **Claire Brenac** et **Camille Calamel** ont participé du 15 au 21 février au 4L Trophy, rallye humanitaire, qui les a menées de Biarritz à Marrakech.



Fabien Louis Damien

Damien Septours est devenu pompier volontaire au centre de secours de Trèbes depuis décembre 2017. Il a suivi le chemin de **Fabien Bureau**, rustiquois et pompier volontaire depuis 10 ans. **Louis Thomas** intégrera prochainement lui aussi les pompiers volontaires.



Nicole Boyer

Nicole Boyer présidente

de l'Association de Protection du Patrimoine de Rustiques

Cette association a été créée en 2001 juste après l'ouverture du musée Jean Nicloux. Depuis cette date Henri Ruffel en était le président. L'APPCR a œuvré en menant des actions en direction des jeunes, des adultes, des touristes pour mettre en valeur, faire connaître notre patrimoine et l'histoire du village. Historienne, connaissant bien le village, vice-présidente de cette association, elle était la mieux placée pour en devenir la présidente.

Stérilisation des chats errants

Convention avec la Fondation 30 millions d'amis

La municipalité s'engage à faire procéder à la capture, à la stérilisation et à l'identification des chats errants non identifiés, en état de divagation, sans propriétaire ou sans détenteur, préalablement à leur relâcher dans les mêmes lieux. La Fondation 30 Millions d'Amis prend en charge les frais de stérilisation et de tatouage des chats errants.

Une première campagne de stérilisation est prévue semaine du 26 mars 2018 place Galy.

Il est donc recommandé aux propriétaires de veiller à leur chat afin d'en éviter la capture.



Chères Rustiquoises, chers Rustiquois et chers amis,

Le vendredi 12 janvier 2018 la salle de la Maison du Parc était presque trop petite pour contenir tous ceux d'entre vous qui étaient présents à la cérémonie des vœux. Au nom de la municipalité je tiens à vous remercier, car c'est un encouragement, une marque de confiance qui nous touche. La prochaine cérémonie de vœux en janvier 2019 aura lieu dans la grande salle au foyer municipal qui est plus grande.

Deux autres satisfactions ont marqué ce début d'année :

- le réintégration du secrétariat de Mairie dans les bâtiments rénovés de la Mairie. Le chantier est terminé. Nous avons été le maître d'œuvre, c'est plus économique mais ce n'est pas toujours simple lorsqu'il faut faire face aux imprévus, ou coordonner les interventions des entreprises. Ceux qui ont franchi les portes de la Mairie nous ont communiqué des impressions positives : l'accueil du public est plus chaleureux, les locaux lumineux, l'ensemble est plus fonctionnel, plus contemporain. Il reste à aménager l'extérieur ce qui sera terminé courant mars.
- Les travaux dans le centre du village ont démarré dès la mi-janvier par la réhabilitation du réseau d'eau potable et la pose d'une borne à incendie qui protégera le village en cas d'incendie. Cette première partie est prise en charge par Carcassonne Agglo qui en est le maître d'œuvre et le financeur à 80%. Elle est pratiquement terminée. Elle se poursuivra par la rénovation des revêtements au sol qui sera menée par le SIC (Syndicat Intercommunal De Cyclindrage) de la Redorte. Nous avons l'habitude de travailler avec cet organisme, ils réalisent pour nous les travaux de voirie (en 2016 ce sont eux qui ont rénové les trottoirs des lotissements). Une fois terminée cette première tranche de rénovation, nul doute que le cœur du village historique aura changé. C'était une volonté de Charles Mourlan, à laquelle j'ai adhéré sans réserves ; je suis très attaché à cette réalisation. Ce projet de plus de 100000€ est financé à 70% par les partenaires (l'Etat, le département, et la sénatrice Gisèle Jourda).

La rénovation de l'éclairage du Cantou aura lieu courant 2018. Nous sommes en train de lancer la rénovation du Foyer Municipal pour qu'il soit aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), et pour qu'il soit plus fonctionnel. Nous allons choisir prochainement l'architecte qui nous soumettra le meilleur projet. En fin d'année nous déposerons ce projet pour qu'il bénéficie de subventions. Les travaux pourront commencer en 2019.

Faire avancer le village, rénover, bâtir, agrandir, penser à l'avenir c'est la mission première d'une municipalité. Nous sommes élus pour cela. Veiller à la cohésion du village, faire en sorte de favoriser toutes les initiatives qu'elles viennent des associations ou de personnes pour que le village soit dynamique et vivant, c'est aussi une perspective qui nous porte. C'est tout simple : si on se sent bien au village c'est encore mieux.

Le samedi 30 juin une journée festive vous sera proposée dans le parc municipal et à la Maison du Parc. Elle est à l'initiative des associations et des bénévoles qui les animent. Nous soutenons cette fête de l'été et des associations et nous vous invitons à y participer.

Henri Ruffel Maire de Rustiques



Sommaire des principales délibérations du Conseil Municipal de juillet à décembre 2017

Retrouvez tous les comptes rendus des séances sur www.rustiques.fr

Intercommunalité:

- ⇒ Convention pour un groupement de commande avec Carcassonne Agglo dans un souci de mutualisation des besoins, d'économie d'échelle et de support à ses communes membres.
- ⇒ Approbation de la modification du périmètre du Syndicat Mixte Aude Centre (SMAC)
- ⇒ Approbation des modifications des statuts du SMAC afin d'exercer la compétence GEMAPI (gestion des eaux, des milieux aquatiques et prévention inondation)
- ⇒ Convention fixant les modalités d'utilisation du bus de la régie de transport de Capendu pour le transport des élèves vers la piscine intercommunale de Capendu
- ⇒ Adhésion des communes de Sallèles-Cabardès, Trassanel, Villegly et Villarzel-Cabardès au SIC (syndicat intercommunal de cylindrage)
- ⇒ Renouvellement de la convention du service d'instruction des autorisations du droit des sols de Carcassonne Agglo

Divers:

- ⇒ Recours devant la cours administrative d'appel—défense des intérêts de la commune dans la requête introduite par le Syndicat Viticole du Cru Minervoise
- ⇒ Mise en place de cache conteneurs: première tranche de l'avenue de l'Europe, subventionnés par le COVALDEM11
- ⇒ Adhésion au système de téléalerte CII TELECOM : système d'automate d'appel d'alerte dans le cadre des risques majeurs (inondation, tempête, feu de forêt,..)
- ⇒ Convention 30 millions d'amis pour la régulation des populations de chats errants
- ⇒ Recours devant la cour administrative d'appel—défense des intérêt de la commune dans la requête introduite pour l'annulation de la délibération approuvant le PLU (plan local d'urbanisme)
- ⇒ Rythmes scolaires: dérogation à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelle été primaire, retour à la semaine des 4 jours pour la rentrée 2018-2019
- ⇒ Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire communal

Liste annuelle 2017 des marchés publics selon l'article 133 du Code des Marchés
Marché supérieur à 20 000€ : néant

Personnel communal:

- ⇒ Recrutement d'agent contractuel de remplacement pour pallier à l'absence de fonctionnaire en arrêt maladie
- ⇒ Convention de mise à disposition d'un agent du service école de Rustiques sur Badens pour l'année scolaire 2017-2018, renouvelable
- ⇒ Avenant au contrat MNT de prévoyance collective maintien de salaire
- ⇒ Convention de mise à disposition d'un agent du service technique de Douzens à Rustiques pour 3 mois
- ⇒ Bon d'achat de fin d'année du personnel communal proratisé en fonction de leur présence.

Fonctionnement de l'assemblée:

- ⇒ Affectation de la salle de la Maison du Parc en salle des mariages et en bureau de vote
- ⇒ Installation du Conseil Municipal et élection du maire et des adjoints
- ⇒ Désignation des représentants et délégués aux différentes commissions communales et intercommunalités

Comptabilité:

- ⇒ Subvention complémentaire 2017 à la Société Carcassonnaise Protectrice des Animaux: au titre de la fourrière
- ⇒ Virements de crédits
- ⇒ Subvention pour l'achat de matériel spécifique à la psychologue rased Capendu
- ⇒ Clôture du budget annexe lotissement l'Olivette
- ⇒ Subvention à l'équipage les Rustiquoises dans la 21ème édition du raid 4L Trophy
- ⇒ Attribution indemnité allouée au comptable
- ⇒ Loyers communaux 2018

Travaux:

- ⇒ Aménagement du Chemin piétonnier lotissement les Amandiers
- ⇒ Prescription de la révision générale du PLU
- ⇒ Demande de subvention au SYADEN pour la rénovation de l'éclairage public du Cantou

Infos pratiques - rappels



L'équipe administrative dans la Mairie rénovée

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi: 8h-12h/13h-16h30

Mardi: 8h-12h/13h-19h

Jeudi-Vendredi: 8h-12h



Pour chaque jeune français de 16 ans, le recensement est obligatoire pour:

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de con-

Quoi de neuf avec le personnel administratif?

Aide à la dématérialisation

Dans le cadre du « Plan Préfecture Nouvelle Génération » la procédure de délivrance des titres est en dématérialisation complète depuis fin 2017.

Les démarches pour les cartes grises, les permis de conduire, les cartes d'identité et les passeports se font en ligne à partir du site: <https://ants.gouv.fr>

Les usagers ayant des difficultés d'accès au numérique, ont la possibilité d'appeler le numéro d'aide national 34 00 ou de se rendre dans un point numérique: à la Préfecture, ou à la Maison des services au public de Capendu par exemple.

De plus, la commune de Rustiques, désireuse d'être au service de ses administrés propose aussi un point numérique (ordinateur avec accès internet et imprimante) avec une aide à l'utilisation, sur rendez-vous, les mardi après-midi ou jeudi matin en téléphonant au secrétariat de mairie au 04.68.78.63.84.

Félicitations à Stéphanie Mourlan pour sa réussite au concours de rédacteur.

Location du foyer

Extrait du règlement: « Le foyer municipal est exclusivement réservé aux résidents de la commune ou ligne directe (ascendants, descendants) ou propriétaires et aux associations communales qui sont prioritaires.

Toute demande de réservation devra être formulée sur un imprimé disponible en mairie **au moins quinze jours** avant la date d'occupation de la salle »

Prêt de matériels

Le formulaire de prêt de matériel communal est à retourner en mairie au moins 15 jours avant la date souhaitée.

Procédures urbanisme

Avant tout démarrage de travaux d'urbanisme (clôture, façade, menuiseries, construction, démolition,...), venez vous renseigner à la mairie sur vos obligations et vos droits :

- Déclaration préalable/permis de construire
- Nuancier couleur des façades
- Hauteur des clôtures

Tous les imprimés sur :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml?VUE=self>

Les certificats d'urbanisme d'information et les déclarations préalables sont instruits en mairie.

Logement communal disponible

La commune possède un parc locatif de 12 logements et 2 locaux professionnels. Le logement T1 situé 7 avenue de l'Europe et un local situé 2 place Galy sont vacants.

Pour plus de renseignements
contacter le secrétariat de mairie.

Etat civil 2017

Naissances

ALARY SIE Lila	le 04/04/2017
BLAMPAIN Milo	le 19/04/2017
JAMBERT Lizéa	le 04/07/2017
PUJOL Shenzi	le 19/12/2017
TREPEAUD Eloane	le 03/10/2017

Décès

GASTON Huguette	le 14/02/2017
CASTEL Suzanne	le 15/02/2017
MOURLAN Charles	le 09/07/2017
MARTINEZ Claude	le 08/08/2017
MARCHAND Pierre	le 22/08/2017
FERRER Renée	le 17/10/2017

Mariage

GARCIA Nicolas
et
VIGOUREL Célia
le 04/04/2017

Les travaux réalisés de août 2017 à février 2018

Les petits travaux d'entretien, de réparation, de rénovation effectués en permanence par les employés communaux ne sont pas mentionnés ci-dessous.

Août 2017 : travaux à l'école ; création d'une cloison séparatrice entre deux classes ; travaux d'entretien (réalisés en régie municipale).

Été 2017 : aménagement du chemin piétonnier au lotissement les Amandiers, réalisé par une entreprise extérieure.

Septembre 2017 : aménagement du chemin piétonnier situé au fond du lotissement les Oliviers (réalisés en régie municipale).

Octobre et novembre 2017 : Rafrachissement d'un

logement Place Galy (changement de locataire) ; réalisé en régie communale.

Septembre à décembre : finition des travaux à la Mairie par les entreprises et les employés communaux.

Décembre 2017 :

- Mise en place d'un système d'alerte météo.
- Mise en place des décorations de Noël.
- Dépannage et entretien de certains lampadaires par une entreprise.

Janvier et février 2018 :

- réalisations d'aménagements extérieurs devant et autour de la Mairie (réalisé en régie communale).
- Réfection du réseau d'eau potable au centre du village par une entreprise extérieure.

Les travaux à réaliser prochainement

Les petits travaux d'entretien, de réparation, de rénovation effectués en permanence par les employés communaux ne sont pas mentionnés ci-dessous. En fonction du planning des entreprises ou du service technique communal, les travaux cités peuvent être reportés à une autre date.

Février et mars 2018 : réaménagement des espaces verts devant la Mairie et place du Bataillon Minervois (à réaliser en régie municipale).

Mars et avril 2018 : Rafrachissement du logement 7 avenue de l'Europe (changement de locataire) ; réalisé en régie communale.

Avril et mai 2018 : embellissement du village, pose des cache-poubelles (en régie municipale).

Juin et juillet 2018 : rafraichissement, rénovation du bureau du Maire et des salles de classe (à réaliser en régie municipale).

Groupe scolaire Badens/Rustiques

Conseil d'école du 1er trimestre du mardi 7 novembre 2017

Résultats des élections des parents d'élèves

Sur Rustiques (T : titulaire ; S : suppléant)

Elues : T : Barbaste Marjorie ; S : Haeck Catherine

T: Lartisien Mélody ; S : Mouze Laura

Sur Badens (T : titulaire ; S : suppléant)

Elues : T : Hiblot Elodie ; S : Bataille Cécile

T: Expert Christelle ; S : Parra Jessica

Effectifs de rentrée sur 4 classes : 81 enfants

Maternelle de Badens : TPS : 0 ; PS : 6 ; GS : 11 Total 22

Rustiques : CP : 16 ; CE1 : 4 Total 20

CE1 : 8 ; CE2 : 12 Total 20

Badens : CM1 : 7 ; CM2 : 12 Total : 19

Semaine de 4 jours / 4 jours et demi

Dans Carcassonne Agglo, une école sur 2 était en semaine de 4 jours, essentiellement des écoles carcassonnaises, à la rentrée 2017. Pour l'année prochaine, la quasi-totalité des écoles passera également en semaine de 4 jours.

Sur notre regroupement, la semaine des 4 jours 1/2 est un succès grâce notamment à la qualité des encadrants et des intervenants. Cependant, le maintien de ces 4 jours 1/2 devient très problématique par la suppression des subventions aux mairies, qui rendrait les TAP payants, et une organisation en quasi solitaire très compliquée. L'agglomération demande un positionnement avant fin Décembre.

La décision devant être prise par les mairies après consultation des enseignants et des parents d'élèves, un conseil d'école exceptionnel se tiendra le 5 Décembre à 17h30 à Badens après une consultation préalable orale des parents d'élèves par leurs représentants.

Conseil d'école extraordinaire du mardi 5 décembre 2017

Après présentation des avantages et des inconvénients, à l'unanimité, les membres du conseil d'écoles (enseignants, parents, élus) décident le retour à la semaine des 4 jours.



Rentrée scolaire de septembre 2017

La fête des T.A.P aura lieu le vendredi 22 juin à Rustiques. Ce sera l'occasion de remercier Stéphanie Bayle, directrice de l'ALAE, Valérie Bernardi et tous ceux, encadrants et intervenants, qui ont assuré le succès de ces activités. **Vous êtes invités.**



Gisèle Crauzzo et les enfants

Toutes les informations sur les animations et les associations sur le site de la commune :



<http://rustiques.fr/loisirs/animation> ou <http://rustiques.fr/loisirs/la-vie-associative>

ou sur le blog de Francis Mourlan <http://rustiques.blogs.lindependant.com/>

Animations de juillet 2017 à février 2018 :
vous y avez peut-être assisté.

Juillet et août 2017 : concours de pétanque dans le parc. Grand succès de ces concours conviviaux.

Dimanche 1^{er} octobre 2017 : concert de musique classique à l'église de Rustiques. Les seize musiciens de l'orchestre à cordes des 4 vents dirigés par William Hedley ont enchanté les 120 spectateurs qui avaient rempli l'église.

Mardi 31 octobre 2017 : soirée Halloween au foyer municipal. Organisée par les accueils ados de Badens, Barbaira, Floure, Marseillette et Rustiques.

Mercredi 1^{er} novembre 2017 : vide grenier organisé par le club de football Aigues-Vives/Badens/Rustiques. 70 exposants ; les bénéfices ont servis pour équiper les jeunes en tenues de sport.

Samedi 25 novembre 2017 : littérature et société . Rencontre débat « Le Venezuela aujourd'hui : rêves, passions et réalités » : soirée organisée en partenariat avec l'association Luciole. 80 participants ; à la Maison du Parc.

Dimanche 4 décembre 2017 : Marché de Noël . 17 exposants rassemblés dans le cadre confortable de la Maison du Parc ont proposé des produits de qualité aux visiteurs venus de Rustiques et des villages et villes des environs.

Samedi 9 décembre 2017 : Participation au Téléthon . Organisée par l'association Sports et Loisirs, deux marches proposées autour du village. 40 participants ; 365€ reversés à l'association AMF.

Dimanche 4 février 2018 : loto des associations de Rustiques. Un grand succès, le foyer municipal était plein. Les bénéfices ont été reversés à l'association « Lena Pas à Pas. ».

Samedi 10 février 2018 : littérature. Les contes de Perrault soirée organisée en partenariat avec l'association Luciole. 100 participants ; à la Maison du Parc.

Animations de février à septembre 2018 :
nous vous invitons à y participer.

Sont indiquées ci-dessous les manifestations qui nous ont été communiquées. Elles peuvent être modifiées ou annulées par les organisateurs. D'autres peuvent être ajoutées plus tard.

Samedi 17 Mars : les 12h de la belote

Samedi 16 et dimanche 17 juin : portes ouvertes Creyada au siège de l'Association.

Du mercredi 23 au mercredi 30 mai : semaine environnement « La nature à voir et à protéger » dans le parc et à la Maison du Parc.

Vendredi 22 juin à 18h : fête des TAP de Rustiques au Foyer Municipal.

Samedi 30 juin : fête de l'été et des associations dans le parc et à la Maison du Parc.

Juillet et août tous les jeudis : concours de pétanque dans le parc.

Dimanche 16 septembre : participation de Rustiques au journées européennes du patrimoine.

VISITES GUIDEES DU VILLAGE



Pour visiter le village contacter Tinus Daniels,

06 86 11 64 69 | tinusdaniels@gmail.com

Fête de la nature du 23 au 30 mai 2018 à Rustiques à la Maison du Parc



Exposition Conférence Ateliers pour les enfants Animation musicale Promenade botanique

Un concours photo sur le thème « Voir l'invisible », ouvert à tous, est organisé par l'Association du Patrimoine de Rustiques. Vos photos de la nature, 3 photos maximum, (faune, flore, paysages...) au format numérique sont à transmettre avant le 8 mai 2018 à patrimoine.rustiques@gmail.com. Les photos seront exposées à la Maison du Parc lors de la semaine de la Fête de la nature.

Le programme complet de cette semaine sera communiqué ultérieurement.



1^{ère} Fête des associations de RUSTIQUES le samedi 30 juin à Rustiques
dans le parc municipal et à la Maison du Parc

Rencontres sportives Animations Démonstrations Repas festif et animation musicale
Le programme complet de cette journée sera communiqué ultérieurement.